

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

– Séance du 24 mars 2025 –

Envoyé en préfecture le 25/03/2025

Reçu en préfecture le 25/03/2025

Publié le 26/03/2025

ID : 081-248100497-20250324-2025DEL01-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars, à dix-huit heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Date de convocation :

18 mars 2025

Date d'affichage :

18 mars 2025

Nombre de délégués en exercice :

34

Présents :

Délégués titulaires : Mmes GAUSSERAND D. (à partir de la délibération n° 2025/04), VIGROUX M., BAYSSE N., FABRE D., CAMPAGNARO M.C., BARRAU F., LAVAL-BARBANCE G., DELPERIE L., GOMEZ G., CHAZOTTES F., ROBERT C., DEYMIE C., SOLIER H., MM. VIGROUX D. (à partir de la délibération n° 2025/04), GAVALDA G., NEGRE D., MIOT B., ASSIÉ G., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J.P., PASTUREL N., TARROUX H., ANDREOLLO B., TREMOLIERES A. et CRAYSSAC C..

Déléguée suppléante : Mme AT C. (à partir de la délibération n° 2025/02).

Absents ayant donné pouvoir : Mmes THOMAS G. (pouvoir à Mme LAVAL-BARBANCE G.), VERGNES N. (pouvoir à M. TARROUX H.), FRAYSSINET E (pouvoir à Mme DEYMIE C.), MM. BENEDET J.P. (pouvoir à Mme CHAZOTTES F.) et IMBERT J. (pouvoir à ROBERT C.).

Absente : Mme GUIBELIN A..

Secrétaire de séance : M. ROUDIER Didier.

DEL 2025/01 : Compte rendu des décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation conformément à l'article L.5211-10 du CGCT.

Dans le cadre de sa délégation, le Président a signé le contrat suivant :

| Nature du document | Objet | Montant |
|---|--|------------|
| Contrat d'intervention avec Cilia Roitero | 20 séances d'ateliers musicaux pour la petite enfance de janvier à décembre 2025 | 2 000,00 € |

Le Conseil communautaire prend acte de la décision prise par le Président dans le cadre de sa délégation.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président,

Guy GAVALDA



Le Secrétaire de séance,

Didier ROUDIER.